



LE PROGRAMME DE PRÉVENTION : PLUS SIMPLE QUE VOUS LE PENSEZ !

Grâce à notre plate-forme numérique
conçue sur mesure pour les entreprises du secteur manufacturier !

Tous les outils nécessaires à la réalisation de votre programme de prévention sont centralisés sur notre plate-forme. La facilité d'utilisation de notre outil conjugué à l'accompagnement de votre conseiller de MultiPrévention attitré à votre entreprise permettra de vous concentrer sur vos besoins en prévention.

**Élaborez votre
programme de prévention
par étapes,
de façon méthodique,
efficace et durable.**

Offre exclusive aux entreprises membres
de MultiPrévention ET non-membre
d'une mutuelle de prévention.



- Fabrication de produits en métal
- Fabrication de produits électriques
- Industries de l'habillement
- Textile et bonneterie
- Imprimerie et activités connexes

QU'EST-CE QU'UN PROGRAMME DE PRÉVENTION ?

La CNESST définit le programme de prévention comme étant un plan d'action en prévention élaboré par l'employeur, avec la participation des travailleurs dans le but d'éliminer ou de contrôler les dangers au travail par des mesures concrètes.

POURQUOI EST-IL REQUIS ?

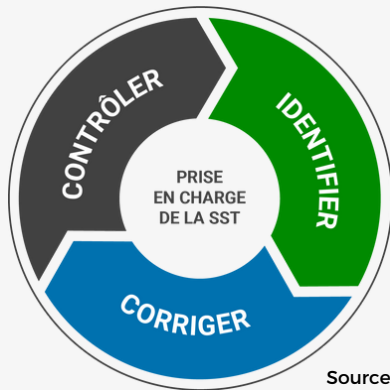
Au-delà des obligations légales, toute entreprise a avantage à se doter d'un programme de prévention, lequel favorise une prise en charge efficace de la SST. La mise en place d'un tel programme contribue au maintien d'un milieu de travail sain et sécuritaire au bénéfice des travailleurs, en plus de démontrer sa diligence raisonnable.

Abonnement à prix abordable
Parlez-en à votre conseiller !



POUR FACILITER LA PRISE EN CHARGE DE LA PRÉVENTION AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE

Utilisez notre plate-forme numérique pour **identifier** vos risques de façon objective, obtenir des outils pour chacun d'eux afin de les **corriger** ou de les **contrôler**. Le tout consigné dans un espace sécurisé et confidentiel.



Source : CNESST

Impliquez les membres de votre entreprise !

La prévention étant l'affaire de tous, notre plate-forme numérique vous permet de mobiliser vos troupes !

- Désignez, sans frais, autant d'utilisateurs que souhaité.
- Confiez-leur des mandats selon un échéancier défini.
- Assurez le suivi à l'aide de rappels automatisés.
- Réalisez aisément les mises à jour.
- Générez des rapports à n'importe quelle étape de l'élaboration de votre programme de prévention pour vos réunions.

NOUS FAISONS ÉQUIPE AVEC VOUS !

Le conseiller en gestion de la prévention de MultiPrévention vous assistera à chacune des étapes de la mise en oeuvre de votre programme de prévention pour vous aider à relever les défis en santé et sécurité du travail spécifiques à votre entreprise.

Votre conseiller vous aidera à identifier les risques présents dans votre entreprise et à les prioriser en fonction des exigences en vigueur (tolérances zéro de la CNESST, lois et règlements).

FAITES APPEL À VOTRE CONSEILLER EN GESTION DE LA PRÉVENTION POUR

- Obtenir des conseils sur différentes questions de conformité en SST.
- Réaliser des visites d'évaluation de conformité.
- Être informé des formations, conférences, ateliers et webconférences en SST en entreprise, à distance et en ligne.
- Élaborer des politiques et procédures (ex. enquête et analyse d'accident, plan de sécurité incendie, etc.)
- utenir votre comité de santé et de sécurité (pour l'implanter et le dynamiser).
- etc.

"Le programme de prévention m'est arrivé directement du ciel en réponse à mes prières afin de gérer le suivi des différents aspects de notre système de gestion de la santé et sécurité.

Ce logiciel est exactement ce dont nous avons besoin afin de mieux structurer et planifier nos interventions, je suis à préparer le comité de SST à prendre en charge les tâches qui leur seront attribuées et il sera plus que facile de suivre leur progression avec l'aide du Plan d'action de MultiPrévention !"

Donald Lamarche

Responsable du Développement Durable et de la Conformité
Aérospatiale Hemmingford inc.



PROFITEZ PLEINEMENT DES AVANTAGES DE NOTRE PLATE-FORME NUMÉRIQUE

- Simple d'utilisation
- Adaptée au secteur manufacturier
- Répond aux exigences réglementaires
- Convient aux entreprises de toute taille
- Questionnaire et fiches d'actions spécifiques, pour l'identification, la correction et le contrôle des risques
- Sans frais pour les utilisateurs
- Nombre illimité d'utilisateurs
- Attribution de tâches et d'échéanciers pour chacun des utilisateurs
- Courriels de rappel automatisés pour les suivis
- Mises à jour faciles
- Production de rapports en format Word ou PDF
- Obtention d'une version en anglais si désiré
- Conservation de l'historique des actions en prévention
- Consignation confidentielle de vos données
- Espace d'hébergement sécurisé

Droits d'accès à la plate-forme en fonction des licences

Licence Utilisateur :

- gère les tâches qui lui sont confiées via le plan d'action élaboré
- peut consulter le programme de prévention, mais ne peut pas y apporter de modifications

Licence Gestionnaire :

- peut créer et gérer un plan d'action soit : choisir des priorités, ajouter des actions correctives ou de contrôle, désigner des responsables, etc.
- en plus d'envoyer des rappels et être notifié si un utilisateur a une tâche en retard

Licence Propriétaire :

- dispose des mêmes accès et fonctions qu'un gestionnaire,
- de plus, il est le principal répondant du programme de prévention auprès de MultiPrévention

AVANTAGE MEMBRES

UNE ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES À LA PORTÉE DES ENTREPRISES MEMBRES DE MULTIPRÉVENTION !

Les risques que comportent certaines activités en entreprise exigent parfois une expertise plus pointue.

Chez MultiPrévention, nous avons les ressources techniques pour soutenir, **sans frais***, les entreprises membres de MultiPrévention. Nos conseillers techniques peuvent en effet vous aider, que ce soit pour l'application d'un programme de cadenassage, la prévention des troubles musculosquelettiques, la réduction du bruit, l'évaluation de la qualité de l'air ou l'entreposage de produits dangereux,

*Nos services en hygiène industrielle engagent certains frais pour la location d'équipements de mesure ou l'analyse de laboratoire.

FAITES APPELS À NOS CONSEILLERS TECHNIQUES POUR

- Bénéficier d'une vaste expertise en sécurité des machines, cadenassage, ergonomie, bruit, ventilation qualité de l'air, dépoussiéreurs, soudage/coupage, chambres à peinture et produits dangereux.
- Obtenir des conseils sur différentes questions de conformité en SST.
- Être informé des formations, conférences, ateliers et webconférences en SST en entreprise, à distance et en ligne.
- Bénéficier de notre service de consultation téléphonique.
- Identifier les problématiques, par des observations ou des analyses et obtenir des pistes de solution.
- Etc.



JE SUIS INTÉRESSÉ PAR LE PROGRAMME DE PRÉVENTION EN LIGNE.

COMMENT PUIS-JE Y ACCÉDER ?

Communiquez avec le conseiller en gestion de la prévention attribué à votre entreprise. Ensemble, vous pourrez convenir de vos besoins.

Votre conseiller sera présent lors de votre première utilisation de la plate-forme numérique :

- pour vous faire découvrir ses fonctionnalités
- pour entreprendre avec vous la première étape et la plus importante de votre programme de prévention qui consiste à identifier et à prioriser vos risques.

COMMENT SAVOIR QUI EST LE CONSEILLER ATTRIBUÉ À NOTRE ENTREPRISE ?

Nos conseillers desservent les entreprises selon un territoire désigné. Pour connaître votre conseiller, communiquez avec nous.

LE CONTENU DE NOTRE PROGRAMME DE PRÉVENTION SERA-T-IL CONFIDENTIEL ?

Oui. Seuls vous et votre conseiller en gestion de la prévention de MultiPrévention aurez accès à votre compte et seul vous pourrez le modifier.



COMBIEN CÔÛTE L'ACCÈS À LA PLATE-FORME ?

À compter du 1er mars 2022, les frais d'abonnement sont de 120 \$/année + taxes (non-remboursables).

Cet abonnement inclut :

- une licence Propriétaire
- un plan d'action
- des licences Utilisateurs illimitées

Besoin d'information ?

450 442-7763
info@multiprevention.org

Visitez notre site Web :
www.multiprevention.org



07/04/2022

Réalisez votre programme de prévention en ligne dès maintenant !

